

# SOMMAIRE GENERAL DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU PARC EOLIEN DU JUSSELIN

Le terme « **PJ n°X** » fait référence aux pièces à joindre à la demande d'autorisation environnementale, mentionnées dans le CERFA n°15964\*01.

## 1. CERFA n°15964\*01

## 2. Note de présentation non technique (PJ n°7)

Identité du demandeur  
Localisation de l'installation  
Description du projet  
Site  
Historique  
Eléments techniques  
Garanties financières et remise en état du site  
Principaux enjeux environnementaux  
Principaux impacts et mesures associées  
Synthèse de l'étude de dangers

## 3. Description de la demande

Préambule et lettre de demande  
Identité du demandeur  
Localisation de l'installation  
Nature et volume des activités  
Procédés de fabrication (PJ n°46)  
Moyens mis en œuvre  
Capacités techniques et financières (PJ n°47)  
Garanties financières et remise en état du site (PJ n°60, PJ n°68)

## 4. Etude d'Impact sur l'Environnement (PJ n°4)

4.1 Etude d'Impact (PJ n°8 incluse)  
4.2 Etude acoustique prévisionnelle  
4.3 Etude paysagère  
4.4 Volet faune-flore de l'étude d'impact environnementale et évaluation d'incidence  
Natura 2000  
4.5 Résumé Non Technique de l'Etude d'Impact

## 5. Etude de Dangers (PJ n°49)

5.1 Etude de Dangers  
5.2 Résumé Non Technique de l'Etude de Dangers

## 6. Documents liés au Code de l'Urbanisme

Conformité au document d'urbanisme (PJ n°64)

## 7. Documents liés au Code de l'Environnement

Plan de situation au 1/25 000 (PJ n°1)  
Plans d'ensemble au 1/2 500 (PJ n°48)

## 8. Avis et accords consultatifs

Justificatif de la maîtrise foncière (PJ n°3)  
Avis des maires et propriétaires sur la remise en état du site (PJ n°62, PJ n°63)

## 9. Avis des services

## 10. Avis MRAE et réponse de Neoen

Avis MRAE  
Réponse à l'avis par Neoen

À noter : la PJ n°2 (« éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier ») est répartie dans les différentes pièces du dossier.